Enseigner et apprendre autrement pendant le confinement en République Démocratique du Congo

Jean B. MURHEGA

Université de Lubumbashi, République Démocratique du Congo

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.7931

Résumé : À cause de sa capacité de contagion et du tâtonnement dans son traitement, la maladie à coronavirus exige des gestes barrières comme le port du masque, la distanciation sociale et le confinement. D'où l'arrêt des activités scolaires, sportives et ecclésiastiques, dont la reprise est tributaire de la maîtrise de la pandémie. Dans cet article, nous montrons que, par mimétisme, la politique congolaise a annoncé la possibilité d'un téléenseignement dont la mise en pratique a rencontré des difficultés techniques énormes. En conséquence, certains élèves, aux parents riches, étudiaient leurs leçons à domicile avec les précepteurs ; d'autres, aux parents pauvres, n'en bénéficiaient pas. Visant à terminer le programme pour permettre la transition du primaire au secondaire et du secondaire au supérieur, les écoles ont organisé un encadrement rémunérateur des élèves des classes terminales. Par la suite, il a rendu public un calendrier réaménagé en faveur des classes terminales du primaire et du secondaire. Les partenaires du système éducatif congolais ont conçu des fascicules d'exercices en mathématiques et Français, qui les ont mis gratuitement à la disposition des élèves des classes montantes. Pour renflouer les caisses des écoles, ce document a été vendu à un prix variant d'une école à une autre.

Mots-clés : Apprentissage, alternative, confinement, enseignement en ligne, politique congolaise, téléenseignement

Abstract : The coronavirus disease is highly contagious, and its treatment is uncertain. As a result, it is essential to take preventive measures such as wearing masks, practicing social distancing, and implementing lockdowns. These measures have resulted in suspending academic, sports, and religious activities until the pandemic is under control. The government attempted to introduce remote learning through mimicry in the Democratic Republic of Congo but faced significant technical challenges in its implementation. Only students from affluent families could study at home with private tutors, while those from less privileged backgrounds were left without this opportunity. To bridge this gap, schools arranged paid support for students in their final years to complete their curriculum and transition from primary to secondary and from secondary to higher education. A revised schedule was made public, prioritizing the final-year primary and secondary education classes. Educational partners in the Congolese system also created exercise booklets in mathematics and French, which were provided free of charge to students in the advancing classes. However, these materials were sold at varying prices depending on the school to generate funds for the schools.

Keywords : Learning, alternative, confinement, online education, Congolese policy, distance learning

Introduction

L'histoire des pandémies révèle leur caractère récurrent. La maladie à coronavirus, un risque sans limites, est devenue une véritable crise sanitaire, scolaire, politique, économique et sociale, sans frontières. Elle a occasionné la mutation des sociétés considérées comme celles d'assurance vers celles de risque. À cause du mouvement accru de la population dans un monde mondialisé, difficile à contrôler, le SARS COV-2 a été importé sur le continent africain. Les États africains ont invité leurs populations respectives au strict respect des gestes barrières, tels que le lavage des mains, la distanciation sociale, le confinement, l'interdiction de fréquenter les lieux générateurs de grands rassemblements : les écoles, les Églises, les restaurants et bars, les ports, les aéroports, les gares et les stades.

Il y a certains États africains où les mesures d'accompagnement ont été prises pour pallier celles restrictives ; cependant, à l'exception du couvre-feu relativement observé, d'autres États africains n'ont pas recouru aux mesures d'accompagnement. Il est des pays africains où le personnel de santé n'a reçu ni sa prime de risque ni ses matériels appropriés à sa protection contre le coronavirus. Ces États ont exigé le port obligatoire des masques sans les procurer à leurs populations, et le contrevenant a pu subir la rigueur de la loi. N'étant pas évanescent, le coronavirus est une pandémie dévastatrice, contagieuse à grande capacité de résistance à la riposte. Le personnel de santé, s'impliquant dans la lutte contre sa propagation, appelle la population à la vigilance, à la prudence et à la responsabilité au quotidien dans le respect des directives gouvernementales en matière de protection contre le coronavirus.

À cause de la maladie à coronavirus, divers secteurs de la vie ont été perturbés. Le système éducatif l'a été davantage à cause de l'arrêt des activités scolaires, ce qui a constitué un problème d'enseigner en présentiel en période d'état d'urgence sanitaire. Conscients de la crise multisectorielle à laquelle la population congolaise fait face, ses dirigeants ont procédé à l'organisation d'un téléenseignement en faveur des élèves des classes terminales des cycles primaire et secondaire. Rien n'a été proposé au niveau des classes montantes et dans secteur universitaire public et privé, quoique certaines universités privées aient procédé à l'enseignement en ligne. En période de confinement, en République Démocratique du Congo, on a enseigné et appris autrement à l'école primaire et secondaire. Le téléenseignement appuyé par l'application « *voda-éduc* » a-t-il vraiment aidé les enseignants à enseigner autrement et les apprenants à apprendre autrement en RD Congo ? L'indescriptible précarité de la population congolaise et son incapacité de se procurer les matériels facilitant l'accès au téléenseignement, au téléchargement et à l'impression des items, constituent des difficultés considérables. À celles-ci s'ajoutent les coupures ponctuelles du courant électrique dans les zones urbaines, la défectuosité de la connexion Internet et l'absence remarquable du courant électrique dans les zones rurales.

S'agissant de la méthodologie, notre étude est réalisée sur la période couvrant les mois de mai, juin et juillet 2020, en RD Congo, plus précisément dans les villes de Bukavu, Goma, Kinshasa et Lubumbashi. Elle recourt à la méthode d'enquête par entretien, celle d'analyse, d'observation et de participation directe pour la production

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

de ces données, qui montrent comment les enseignants ont enseigné et les apprenants ont appris autrement pendant le confinement dans ce pays.

1 L'enseignement télévisuel

À cause de la pandémie de coronavirus, le système éducatif a connu un bouleversement auquel il faudra trouver des solutions définitives, puisque la résurgence des épidémies et pandémies et leurs improvisations sont possibles. Les avancées technologiques favorisent des travaux et des études à distance. Elles contribuent au renforcement du respect de la distanciation sociale dans la lutte contre la propagation de la pandémie. L'évolution technologique ne va pas sans s'imposer dans le système éducatif. Elle le révolutionne en proposant de nouvelles manières d'enseigner et d'apprendre sur la base des outils technologiques même si ses facilités ne sont pas accessibles à tous les apprenants dans les pays moins avancés comme la RD Congo.

1.1 Le téléenseignement en RD Congo

Se trouvant dans l'état d'urgence sanitaire de longue durée, la RD Congo a opté pour un téléenseignement dans le système éducatif primaire et secondaire. Fruit d'improvisation et d'impréparation, le téléenseignement a été organisé au niveau national par le Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST). Se fondant sur des critères subjectifs, une sélection de quelques enseignants des domaines différents pour assumer l'enseignement télévisuel et radiophonique a eu lieu. Lancé au mois de mai dernier, le téléenseignement, note Firode (2015, p. 129), vise à « élever et édifier des connaissances dans l'esprit » des apprenants pendant la période d'urgence sanitaire. Certains apprenants aux conditions sociales favorables, se sont intéressés au téléenseignement diffusé à la télévision et radio nationales. Cette formation télévisuelle dénommée, classe télévisée à suivre sur la chaîne « *Educ-TV* », vulgarisait aussi les messages des mesures préventives pour freiner la propagation du virus. Le téléenseignement était relayé par la radio onusienne « Okapi ». L'enseignant, dans sa salle virtuelle, donnait sa leçon en temps réel. Il utilisait le tableau noir pour écrire. À la fin de la leçon, il donnait des exercices d'application sous forme de devoirs à faire à domicile.

En retour, les réponses devaient lui parvenir *via* son compte WhatsApp affiché au même moment que son numéro téléphonique, destiné aux messages pour interagir avec ses apprenants. En revanche, pour une leçon à la radio, l'enseignant se prêtait à l'exercice de les répéter de temps en temps. Qu'il s'agisse de l'enseignement télévisuel ou radiophonique, l'enseignant espère naïvement que les apprenants le suivent attentivement sur toute l'étendue du territoire national. Il lui est difficile de les voir pendant son enseignement à distance. Il lui est impossible de gérer la discipline de sa classe ou savoir qui a ou non assisté au cours. Quelques interactions ne sont possibles qu'à travers les messages téléphoniques auxquels l'enseignant réservait une réponse télévisuelle ou radiodiffusée. Le journal officiel a recensé 818.667 candidats aux examens d'État (EXETAT) et 1.500.000 candidats au test national de fin d'études primaires (TENAFEP). Dans l'hypothèse où tous accéderaient au téléenseignement et interagi-

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

raient par message *via* l'application WhatsApp, cela rendrait difficile et fastidieuse la tâche de l'enseignant.

Dans le souci de renforcer la formation à domicile, le Ministre de l'enseignement primaire, secondaire et technique, en collaboration avec *Vodacom*, une compagnie de télécommunication, a mis l'application gratuite, dénommée « *voda-éduc* », à la disposition des élèves finissants. Elle contient des items téléchargeables préparant aux examens d'État. On pouvait aussi télécharger sur le site Web, dénommé : vodaéduc.vodacom.cd, 8.000 vidéos et exercices interactifs. La consultation étant gratuite, le téléchargement et l'impression ne l'étaient pas. Considérés comme une banque de données, les examinateurs revenaient sur ces items le plus souvent *in extenso* ou avec de petites modifications.

Au niveau secondaire, les apprenants finissants sont des adolescents et appartiennent à la génération du numérique, de la digitalisation et des réseaux sociaux. Pour ceux dont les conditions sociales le permettaient, ils avaient la possibilité de suivre le téléenseignement. Une solidarité scolaire s'est fortement développée et accentuée au point que les enfants aux parents pauvres, généralement très appliqués, profitaient des informations scolaires accessibles aux seuls enfants des riches grâce à leurs matériels adaptés au téléenseignement. Sur la demande de certains élèves des familles aisées, certains parents riches, conscients de la teneur de l'évaluation nationale, autorisaient l'accès des condisciples de leurs enfants à leurs domiciles pour suivre le téléenseignement ou pour étudier en groupe. Les enfants des familles aisées préféraient l'application « *voda-éduc* » au téléenseignement. Ayant téléchargé et imprimé les items, les élèves se contactaient *via* leur groupe WhatsApp, créé pour collaborer et s'informer du programme réel de leurs examens. Ils se rencontraient dans un lieu idoine et procédaient à la révision collective. Ils bénéficiaient des services payants de leurs enseignants selon les matières respectives avec la ferme conviction que l'un des questionnaires constituerait leur évaluation finale puisque cette pratique est habituelle.

Certaines écoles privées au niveau provincial, dotées d'une chaîne de radio et télévision, ont essayé d'organiser un téléenseignement, malheureusement cette initiative a été étouffée. Dotées d'une chaîne de télévision et radio, ces écoles avaient emboîté les pas au gouvernement national. Elles avaient organisé des leçons télévisuelles. Les conditions matérielles étant réunies, les apprenants des écoles confondues pouvaient suivre la leçon. L'enseignant connaissant ses élèves, ne répondait pas aux messages anonymes. Ce téléenseignement est restrictif pour le dépôt des devoirs à domicile dont les résolutions sont déposées à la direction de l'école pour correction. Dans les écoles privées, les promoteurs sont animés d'un esprit capitaliste et/ou mercantiliste,et exigent aux parents de payer cet encadrement.

Les conditions sociales ne le leur permettant pas, certains apprenants finissants des milieux ruraux, qui ne comptent aucune école privée, n'ont profité ni du téléenseignement ni de l'application « *voda-éduc* ». Ils se sont contentés des archives : les anciennes notes des cours dispensées par des enseignants réputés percutants et quelques items antérieurs des examens d'État. Aussi s'organisaient-ils pour un travail en groupe, autour de leurs enseignants, moyennant des maigres contributions. Depuis un certain temps, les écoles ont résolu d'organiser des cours pendant les temps des vacances à

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

l'attention des apprenants finissants pour l'avancement des leçons. Cette pratique leur permet de terminer à temps le programme et se consacrer à la révision basée essentiellement sur la résolution des items des examens d'État des années antérieures. À la proclamation de l'état d'urgence sanitaire en RD Congo, certaines prévisions des matières avaient déjà significativement avancé.

Le système éducatif classique est essentiellement un enseignement en présentiel et permet à l'enseignant de « guider l'élève dans ses exercices d'apprentissage et à l'évaluer » (Legros *et al.*, 2002, p. 23). Les apprenants sont donc habitués à l'interaction avec leurs enseignants. Ils bénéficient non seulement de l'éducation scolaire, caractérisée par une discipline, des exercices d'application résolus au tableau noir, des évaluations ponctuées par la remise des copies et la correction, des questions d'éclaircissement, d'émulation, mais aussi de la morale sociale. Les parents sont censés suivre à domicile leurs enfants en les invitant à la révision de leurs leçons. En dépit de cela, certains apprenants échappent à la vigilance soit des autorités scolaires soit de leurs parents. Le télé-enseignement, quant à lui, en appelle à la responsabilité de tout un chacun. L'apprentissage devient une affaire individuelle au même titre que le suivi.

Seuls les parents suivaient leurs enfants pendant le déroulement de la leçon télévisuelle, ce qui devenait ardu au regard de diverses occupations des parents pour la survie de leurs familles, sans oublier le risque de relâchement que cela pouvait entraîner. Voilà qu'« avec l'enseignement en ligne pour les jeunes enfants, les parents se trouvent face au défi d'encadrement et d'accompagnement de leurs enfants » (Kalubi, 2020, p. 660). Le téléenseignement brise les habitudes d'une étude collective en présentiel. D'ailleurs, pour les finissants, leur préparation à l'évaluation nationale est basée sur une étude individuelle dont la maîtrise est renforcée par une séance des résolutions des exercices dans leurs groupes d'études. Ils considèrent que cette nouvelle pratique éducative est un enseignement solitaire et ne peut donc pas les aider dans la phase préparatoire aux épreuves nationales qui nécessitent une étude collective.

1.2 Les problèmes du téléenseignement

Bien qu'il soit vu comme une solution pédagogique au problème du sureffectif dans les salles de classe et comme un moyen pour éviter la contamination possible des apprenants, le téléenseignement ne favorise pas la convivialité et les relations entre les apprenants. Il brise, en quelque sorte, le lien social. En plus, il s'avère discriminatoire et sélectif, étant donné que tous les apprenants n'en bénéficient pas à cause de diverses difficultés liées aux problèmes techniques, financiers, technologiques et énergétiques. Il se heurte aussi au manque des matériels didactiques appropriés et à la formation des enseignants et des apprenants à cette nouvelle pratique pédagogique, d'où leur inadaptation. L'incapacité d'atteindre toutes les couches ciblées auxquelles le téléenseignement est destiné, l'absence du suivi pendant le déroulement de la leçon et l'arrêt des enseignements en présentiel n'en constituent pas moins une autre difficulté.

Le téléenseignement n'a vraiment pas aidé les enseignants à dispenser autrement les cours et encore moins les apprenants à poursuivre sereinement leurs apprentissages durant la COVID-19. Son organisation nationale ne pouvait ni captiver tous les apprenants ni impliquer tous les enseignants. Cependant, elle a provoqué l'arrêt de travail

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

de plusieurs enseignants non seulement de la capitale mais aussi des provinces. Sans compter tous les parasites influant sur la qualité du son ou de l'image, il va de soi que toute leçon était destinée à tous les apprenants de toute la RD Congo à partir de son unique chaîne de radio et télévision nationales quoique relayée par certaines chaînes locales à vocation commerciale. Les animateurs du téléenseignement ont été sélectionnés sur la base des relations particulières qu'ils avaient avec les autorités du ressort, ce qui nous permet de dire que le télé-enseignement favorise un réductionnisme des acteurs du système éducatif.

Le téléenseignement s'est révélé inadapté au contexte social et éducatif congolais. La complexité des options et des sections qu'organisait l'éducation secondaire au programme des cours différent ne favorisait pas une couverture maximale de tous les cours, ce qui indique que certaines leçons télévisuelles étaient enseignées aux finissants selon leurs filières respectives pendant que les élèves non concernés, s'occupaient autrement. Par exemple, les cours considérés comme transversaux dans le système éducatif congolais comme la biologie, la chimie, la physique et les mathématiques, ont un contenu qui diffère selon les options. Cette situation a fait que le cours de mathématiques pouvait être enseigné plusieurs fois pendant la semaine selon les options. Ces particularités au niveau du programme national ont poussé les apprenants à se désintéresser davantage du téléenseignement. Le désintérêt s'est radicalisé à l'endroit de cette approche quand quelques enseignants ont exprimé leur inquiétude due à leur impréparation et à celle des apprenants. Certains enseignants éprouvent de sérieuses difficultés au niveau des compétences techniques pour une adaptation efficiente au téléenseignement.

L'enseignement à la radio pose également des problèmes non seulement aux malentendants, aux malvoyants mais aussi aux apprenants de l'enseignement technique, car il y a impossibilité des séances des manipulations dans les laboratoires et ateliers, etc. La pratique professionnelle n'est pas possible dans l'enseignement à distance. Comment terminer ses études en polytechnique (mines, en métallurgie, etc.) sans effectuer des manipulations ? Comment être infirmier sans avoir effectué un stage de professionnalisation en vue d'apprendre à administrer une piqure ? Comment devenir ingénieur agronome, médecin vétérinaire, géologue, chimiste, etc. sans effectuer la pratique dans des laboratoires ? Au niveau des apprenants finissants, comment se rendre compte des résolutions des exercices des mathématiques, de chimie, de comptabilité, d'informatique, de physique, etc. exigeant l'usage des formules et sollicitant la visibilité ?

L'enseignement en présentiel favorise la résolution des exercices nécessitant l'usage des formules ou une quelconque démonstration sur le tableau noir. Comme l'écrit Firode (2015, p. 132), ceci sollicite « l'intervention du maître [qui] se révèle essentielle. » Pareil travail d'exercices d'application dans la classe, sous la conduite de l'enseignant, est d'un apport capable de motiver et stimuler les élèves moyens et les faibles. Et d'ailleurs, les interactions pendant le cours contribuent au travail coopératif et collectif, puisque la science n'est pas une activité discrète. Cette pratique est absente dans le télé-enseignement, ce qui incite au désintéressement à l'endroit de l'enseignement télévisuel. En conséquence, certains apprenants n'y attachaient plus assez d'impor-

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

tance. Cette attitude est renforcée par le fait que les apprenants ignorent l'enseignant et développent un manque de confiance à son endroit. Cette dimension non négligeable biaise le contrat pédagogique.

Le téléenseignement est lié à la technologie. Malheureusement, la population est majoritairement rurale. Il existe donc des endroits suffisamment reculés où personne ne possède un poste télévisuel, une radio ou un téléphone intelligent, et où l'électrification n'est pas effective.

Une pareille approche pédagogique serait bénéfique à tous les intervenants si chaque école l'organisait, quoiqu'il soit difficile que chacune soit dotée d'une chaîne de radio et télévision et que les apprenants disposent des appareils leur permettant de suivre les diverses leçons dans le contexte éducatif exclusivement congolais. Aussi, la difficulté d'acquérir les matériels se pose-t-elle avec acuité et ne semble pas préoccuper les dirigeants qui exigent l'application de ce nouveau mode d'enseignement sans préalables. Il est temps que l'État congolais modernise son système éducatif en accordant les mêmes avantages technologiques à toutes les écoles urbaines et rurales puisque l'éducation n'est utile que si elle met, comme le suggère Maritain (2012, p. 28 29), « l'enfant en état d'exercer plus tard un métier et de gagner sa vie. […] Le meilleur moyen d'obtenir ce résultat pratique est de développer les capacités humaines dans leur ampleur. »

Puisque la tentative du téléenseignement ne concernait que les classes terminales, les partenaires du système éducatif congolais tels que le Fonds des Nations unies pour l'enfance et l'Agence Belge du Développement, ont conçu un fascicule d'exercices portant sur les mathématiques et la langue française en faveur des apprenants des classes montantes. Dans l'esprit de ces organismes d'appui à l'enseignement et celui du gouvernement, ce fascicule serait un manuel d'accompagnement et d'appui à au téléenseignement. Mais le téléenseignement était destiné exclusivement aux apprenants des classes terminales. Il y a lieu d'arguer que ce fascicule a été donc un moyen visant à relever le niveau des apprenants des classes montantes qui n'étaient pas concernées par le téléenseignement. Déposé au Ministère de tutelle pour sa diffusion, ce fascicule a été transmis aux inspecteurs de l'enseignement dans les provinces respectives sous format électronique. Transmis aux chefs d'établissement, le fascicule devrait être imprimé et remis gratuitement aux élèves suivant l'esprit des partenaires éducatifs. Malheureusement, le fascicule a été vendu à un prix qui variait d'une école à une autre. Cette vente a renfloué les caisses des écoles dont les gestionnaires ont une visée lucrative. Pour motiver les parents à acheter le fascicule, les écoles avaient arrêté une stratégie : les élèves répondraient aux questions dans le fascicule à domicile et le retourneraient à l'école pour correction. Les notes obtenues combleraient les périodes restantes de l'année.

En plus, ajoutées aux notes obtenues précédemment, les enseignants calculeront la moyenne annuelle, base sur laquelle ils statueront sur la passation de chaque élève dans la classe supérieure. Ces avances alléchantes ont motivé les parents à s'en procurer. Ce travail à domicile a été fait pour la plupart par des répétiteurs, des aînés et des parents. Rares sont des élèves qui ont fourni des efforts pour proposer des réponses à ce questionnaire. Une fois le fascicule retourné, la procédure de compléter le bulletin

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

des élèves des classes montantes a changé. Il n'a pas été corrigé et n'a pas été pris en compte pour calculer la moyenne annuelle. Celle-ci a été obtenue en se référant exclusivement aux notes obtenues depuis le début de l'année scolaire (soit 7/10 mois).

Mais conformément au calendrier national, il restait un trimestre pour clôturer l'année scolaire. Ce qui indiquait que le programme scolaire n'était pas achevé. Certaines évaluations auraient pu être organisées et certains apprenants pourraient améliorer leurs performances et d'autres ne le pourraient pas. L'arrêt des cours a impacté sur les prévisions des matières des enseignants et le programme a été inachevé. Les apprenants accusent des lacunes à combler dans la classe supérieure. Pour pallier ces lacunes, les enseignants devraient débuter leurs leçons, pour le compte de la nouvelle année scolaire, par les matières inachevées des classes de provenance de leurs apprenants respectifs. Bonne démarche, mais n'aura-t-elle pas d'impact sur les prévisions des matières de la nouvelle année ? C'est un problème réel auquel le système éducatif se confronte en cette période de la pandémie et de la « gratuité de l'enseignement » de base en RD Congo.

À cause de ces difficultés, de l'élasticité de l'état d'urgence, l'invincibilité de la pandémie, sa dangerosité, sa résistance à la riposte et l'inadaptation des apprenants et des enseignants au téléenseignement dont les difficultés sont énormes, une théorie de complot a été développée autour de l'année scolaire interrompue à trois mois de sa clôture par la maladie à coronavirus. Diverses opinions supputaient ainsi les risques de cette année scolaire d'être déclarée blanche, ce qui allait traumatiser certains parents aux économies de disette, au regard des dépenses engagées dans le payement mensuel des frais d'intervention ponctuelle servant de primes aux enseignants, les fournitures scolaires, les uniformes, écussons et tenues de gymnastique, le journal de classe et divers autres imprimés, et la réinscription en chaque début de l'année scolaire. Or, ces prix varient d'une école à une autre. Ces dépensent incluent aussi les frais de transport et casse-croûte et le payement par anticipation du minerval. Pour les parents au positionnement social confortable, c'est l'annulation de l'année scolaire, même pour de bonnes raisons sanitaires, qui attristerait. Elle causerait du retard dans le cursus scolaire de leurs enfants comme pour les enfants des parents pauvres.

2 L'organisation clandestine des cours dans les écoles

Les prolongements de l'état d'urgence à répétition ont traumatisé les finissants. Les dates prévues pour les épreuves nationales étant révolues, les finissants ainsi que leurs parents craignaient que l'année scolaire ne soit invalidée. Cette situation a ouvert une brèche aux gestionnaires des écoles à travers l'organisation clandestine des cours en faveur des apprenants finissants. Prétextant de lutter contre la possibilité d'une année scolaire invalidée, les promoteurs des écoles organisent astucieusement des cours à l'attention des finissants qui vont se présenter aux épreuves nationales sanctionnant leur fin de cycle primaire ou secondaire. Se justifiant, ils montrent qu'à la levée de l'état d'urgence, les finissants auraient achevé leur programme des cours et s'adapteraient au calendrier scolaire réaménagé. Cet enthousiasme d'occuper les finissants est réellement motivé par la crise financière que les enseignants et les gestionnaires des écoles expérimentent profondément. C'est la raison pour laquelle les enseignants, en

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

collaboration avec les gestionnaires des cycles d'apprentissage concernés, enseignent en présentiel aux finissants moyennant des frais payables hebdomadairement ou mensuellement.

Les cours ont été enseignés en sourdine de peur que les agents de sécurité n'arrêtent les autorités qui ont dérogé à l'interdiction de déroulement des activités scolaires pendant le confinement. La précarité qui caractérise les agents de certains secteurs de la fonction publique en RD Congo est favorable à cet enseignement en présentiel quoiqu'interdit formellement. Les autorités scolaires, y trouvant leur compte, payent modiquement les enseignants et soudoient les agents de l'ordre. En complicité avec ces agents de sécurité, les enseignants travaillent en toute quiétude et les apprenants finissants accèdent aux salles des classes en toute sécurité. Tous ces subterfuges ont garanti le succès de cette pratique visible et illicite.

Grâce à l'école clandestine les parents ont pu accéder aux enseignants dont ils sollicitaient leur disponibilité pour le préceptorat (home schooling). Soucieux de l'éducation de leurs enfants et d'une réussite méritée, certains parents engageaient des répétiteurs pour un suivi rassurant et fructueux. Les finissants aux parents riches, en plus de ces enseignements, suivaient donc des cours à domicile. Ils révisaient leurs notes de cours à domicile avec leurs répétiteurs. Il s'agirait d'une révision des matières vues pour une assimilation. Convaincus que l'éducation vise à concrétiser le droit humain, à savoir « devenir ce que nous sommes » (Pindare), les parents au positionnement social élevé ont excellé dans l'organisation des préceptorats de leurs enfants. Comme l'écrit Maritain (2012, p. 19-20), « la tâche principale de l'éducation est avant tout d'aider au développement dynamique par lequel l'homme se forme lui-même à être un homme, autrement dit de préparer l'enfant et l'adolescent à s'instruire pendant toute sa vie. »

Dans ce contexte d'école clandestine, les apprenants ont été conséquemment préparés aux épreuves nationales. Les cours ont été enseignés et assimilés. Les finissants ont intensifié le travail d'études d'ensemble. La peur des épreuves nationales à affronter a profondément motivé les apprenants à se concentrer et à mettre à profit l'organisation de l'école clandestine. L'assiduité et l'attention pendant l'école clandestine étaient manifestes. Ils étaient donc prêts même dans un délai fort court d'affronter les épreuves nationales dont la date était totalement révolue.

Considérant que le téléenseignement avait contribué à la préparation des finissants aux épreuves nationales, le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et technique avait rendu public un calendrier réaménagé pour les classes terminales du primaire et du secondaire indiquant la date de reprise des activités scolaires au 10 août 2020 et celle de la clôture de l'année scolaire au 10 septembre de la même année. Le calendrier réaménagé avait pris les bons soins d'indiquer les dates du test national de fin d'études primaires et des examens d'État, dates sur lesquelles se focalisaient toutes les activités scolaires des classes terminales. Quant aux classes montantes, rien n'a été dit et le calendrier est resté muet.

L'école clandestine avait aidé les apprenants des cycles primaire et secondaire à terminer les matières prévues au programme national dans un temps record. Le reste de temps était réservé à la résolution des exercices approfondis en vue des épreuves

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

nationales. Grâce aux diverses séances d'exercices, les apprenants approfondissaient les matières en posant des questions d'éclaircissement aux enseignants et amélioraient leur compétence. L'école clandestine avait aidé les apprenants finissants à ne pas briser l'allure de leur préparation aux épreuves nationales. Le contexte s'y prêtait, car les lieux de divertissement étaient inaccessibles. Elle avait donc aidé les finissants à affronter décidément, avec conviction et fermeté, les épreuves nationales aux résultats satisfaisants.

Au niveau du cycle secondaire, il est des options qui nécessitent que les apprenants effectuent un stage. Par exemple, pour la pédagogie générale, le programme national prévoit un stage d'un mois à effectuer dans une classe d'école primaire. Les écoles étant fermées, le stage était impossible. Pour contourner cette difficulté, l'école clandestine, où une telle section était organisée, procédait à l'organisation de ce stage dans une classe fictive. L'apprenant préparait sa leçon. Il l'enseignait aux écoliers fictifs dans une salle de classe de son école. Son enseignant se trouvant au fond pour s'assurer si les diverses étapes du déroulement de la leçon ont été rigoureusement respectées. Après la leçon à durée de 50 minutes, l'enseignant formulait des observations à l'apprenant en présence de ses condisciples pour un lendemain meilleur. Ce fut sur cette base que la cotation était possible.

3 L'enseignement en ligne dans les universités en RD Congo

Confiant dans une riposte rapide pour le rétablissement d'un milieu universitaire sain, le Ministère de l'enseignement supérieur et universitaire en RD Congo n'avait vraiment pas pensé dans ce secteur à une possibilité d'enseignement en ligne et n'avait pas non plus interdit les initiatives y relatives. Conscient de la gravité et de la dangerosité de la pandémie, il invitait les chercheurs congolais à s'impliquer dans la lutte contre la pandémie en faisant preuve de leur inventivité pour proposer des solutions idoines. Par exemple, les médecins virologues proposaient un protocole similaire à celui du Professeur Raoult et personne n'ignore le verdict de l'Organisation Mondiale de la Santé à ce sujet. Les pharmaciens s'illustraient dans la fabrication des désinfectants comme le gel hydroalcoolique à destination des populations locales. En conséquence, divers comités de coordination de la lutte contre la maladie à coronavirus furent mis en place.

Les établissements publics sont sous la gestion du gouvernement central qui y nomme les animateurs suivant les critères de ses convenances. Ils sont contraints d'observer scrupuleusement les mesures arrêtées par le gouvernement. Celui-ci, ayant décrété la fermeture des écoles à cause du SARS COV-2, le secteur public invitait ses chercheurs à accompagner le gouvernement dans la riposte. Au même titre que les universités publiques, les structures universitaires privées, se sont aussi impliquées efficacement dans la lutte contre la circulation de la pandémie. À travers les affiches et divers messages électroniques adressés à leurs étudiants respectifs, elles les invitaient au strict respect de toutes mesures barrières en vigueur. La fréquentation du milieu universitaire était totalement interdite.

Le Ministère de l'enseignement supérieur et universitaire de la RD Congo, à travers les services de la Direction d'études et de planification du Secrétariat général, a dévoilé

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

la liste des 400 établissements du secteur public, en contraste avec les 441 du secteur privé. Parmi les trois universités traditionnelles congolaises, à savoir l'Université de Kinshasa, celle de Kisangani et celle de Lubumbashi, les deux premières n'ont pas encore commencé les enseignements, et ce, jusqu'à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire. Cette situation découle de divers obstacles tels que des travaux de réaménagement en cours. Dans un effort distinct, l'Université de Lubumbashi a initié des cours à distance pour les étudiants du troisième cycle de l'École de Santé Publique. Cependant, ce projet, n'ayant pas reçu l'approbation du Ministère de tutelle, a été rapidement interrompu.

À la grande différence des universités du secteur public, certaines structures d'enseignement supérieur et universitaire du secteur privé ont organisé efficacement un enseignement en ligne. Certaines sont arrivées à clôturer l'année en procédant, en ligne, aux évaluations aux défenses des travaux de fin de cycle et mémoires de licence, et à la délibération de deux sessions toujours. D'autres, cependant, ont organisé l'enseignement virtuel sans procéder ni aux évaluations ni aux défenses des travaux de fin de cycle (baccalauréat, master, doctorat). Ils ont réservé la partie pratique à aux cours en présentiel. Or, il est important de coupler les deux types d'enseignement.

Comment certaines de ces institutions, dont celles agréés sous la gestion des Églises, ont-elles procédé dans l'organisation et le déroulement de l'enseignement en ligne ? Déclaré en mi-mars en RD Congo, l'état d'urgence sanitaire, à cause de la résistance de la pandémie à la riposte, a été prorogé plusieurs fois. À partir du mois de mai, dans les villes de Bukavu, de Lubumbashi, de Kinshasa, de Goma, etc., certaines universités du secteur privé ont procédé au lancement de l'enseignement virtuel.

Pour parler de l'application de l'enseignement en ligne, je choisis de citer l'exemple de l'université Catholique de Bukavu et l'Université Nouveaux Horizons, respectivement sous la gestion des prêtres et des laïcs. Deux modes de gestion aux responsabilités différentes. On a assisté à une uniformité dans le déroulement de cette nouvelle pratique pédagogique au niveau des structures universitaires privées mais leur dénouement est spécifique. S'agissant de l'Université catholique de Bukavu (UCB), les cours du second semestre ont été assurés online. L'horaire habituel des cours en présentiel, de 8 heures à 16 heures, n'a souffert d'aucune modification. Les cours étaient programmés dans le mode classique mais se déroulaient online, en temps réel. Les étudiants avaient la possibilité de se communiquer à nouveau le programme à travers les réseaux sociaux. L'Université catholique de Bukavu réunissait les préalables : un abonnement des salles virtuelles. Il était recommandé aux enseignants de programmer les interactions, à l'avance, sur la plate-forme Moodle et y placer les supports pédagogiques et autres ressources et documents à exploiter surtout pour les travaux pratiques. Cela permettait aux étudiants de les télécharger en temps utile.

Pour certains, ils les plaçaient soit sur leurs ordinateurs ou sur leurs tablettes ou sur leurs téléphones intelligents pour une lecture appliquée ; d'autres les imprimaient pour les lire assidûment. Les matinées étaient réservées à l'exécution des travaux pratiques et à la lecture approfondie des notes de cours. Dans l'après-midi, à partir de 13 heures, les étudiants étaient invités à se connecter à partir de chez avec leur enseignant. Personne n'effectue donc un déplacement vers l'Université. Les étudiants tout comme

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

l'enseignant se procuraient les mégabytes. Ceci indique que la connexion n'est pas à charge de l'Université puisqu'il faut rester à la maison. Grâce au « chat », pendant le déroulement du cours, l'enseignant interagissait directement avec ses étudiants et avait la possibilité de voir tous ceux qui étaient connectés et donc qui étaient présents dans l'auditoire virtuel. Il avait donc la possibilité d'élaborer une liste de présence. Le « forum » permettait aux étudiants de poser des questions auxquelles l'enseignant donnait des réponses ultérieurement. Les forums pouvaient aussi se constituer en des espaces de discussions où les étudiants interagissaient directement avec l'enseignant qui apportait, séance tenante, des réponses à leurs sollicitations.

Quoiqu'elle ait pratiqué l'enseignement en ligne, l'Université catholique de Bukavu n'a pas procédé aux évaluations et aux défenses des travaux de fin de cycle ou de licence moins encore de doctorat. Elle n'a pas donc terminé le programme, au point que les services académiques ont demandé aux enseignants d'organiser quelques séances de fixation de connaissances en revenant sur les cours enseignés en ligne. Il est aussi vrai que certaines heures pratiques tout comme certains cours ont nécessité un enseignement en présentiel pour expériences dans des laboratoires.

Dans la ville de Lubumbashi, l'emblématique Université Nouveaux Horizons (UNH), a procédé également à l'enseignement en ligne. Utilisant un personnel international (belge, français, sud-africain, américain, canadien, burundais, camerounais et congolais). Cette Université a capitalisé l'enseignement à distance. Elle s'est dotée des matériels appropriés et sa sélection dans le recrutement lui a permis d'avoir des étudiants capables de s'adapter aisément à cette nouvelle pratique pédagogique. En préliminaires, elle procédait à l'abonnement des salles virtuelles répondant à sa capacité d'accueil. Pendant le déroulement du cours en temps réel, l'enseignant devait avoir mis, à l'avance, son cours en ligne. Il pouvait également l'enregistrer et placer la vidéo des séances d'enseignement et la mettre en ligne à la disposition des étudiants. Les absents avaient ainsi la possibilité de suivre l'enseignant en temps différé même s'ils ne pouvaient pas interagir directement avec lui. Les cours une fois terminés, la période des évaluations a été gérée par les services académiques qui ont fait passer les interrogations et les examens en ligne. Les questionnaires pouvaient être du type classique ou à choix multiple. Le respect strict du timing était de rigueur. Il fallait envoyer les réponses avant la fin du temps alloué à l'épreuve, car la connexion, étant chronométrée, s'arrêtait une fois le temps imparti écoulé. Le respect rationnel du temps s'imposait donc. La correction est aussi automatique. La surveillance est assurée online, car chaque faculté est dotée de deux machines connectées en temps réel pour cette fin. Les défenses des travaux de fin de cycle et de master ainsi que les délibérations ont eu lieu également en ligne. C'est de cette manière que cette Université a clôturé l'année académique en temps de confinement de façon satisfaisante.

Conclusion

À l'annonce de présence des personnes atteintes de la maladie à coronavirus sur le territoire congolais, l'État congolais a déclaré l'état d'urgence sanitaire. Celui-ci, à cause de la résistance de la pandémie à la riposte, a été prorogé plusieurs fois, ce qui a déçu les attentes des populations qui espéraient qu'en deux semaines comme annoncé,

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

la maladie à coronavirus serait contenue. Elle a favorisé le développement des théories de complot sur l'inexistence de cette maladie. L'une de ces idées présentait la maladie comme l'invention des politiques pour bénéficier de l'aide financière des grandes puissances, gage d'un enrichissement individuel. L'État congolais a invité sa population à l'application des mesures barrières pour limiter la vélocité de la propagation de la pandémie.

Le SARS-COV-2 est une maladie extrêmement contagieuse et dévastatrice. À cause de sa résistance à la riposte et de recrudescence, les mesures restrictives sont toujours d'application. Il s'observe un arrêt des activités scolaires et du travail. Il faut que le système éducatif passe du mode présentiel au mode distanciel pour préserver les apprenants de la contamination et de propagation du coronavirus. Ceci permet d'inscrire l'éducation scolaire dans une « bataille de l'intelligence » (Stiegler, 2008, p. xi).

La maladie à coronavirus a créé un retard dans l'acquisition des connaissances chez les enfants : l'apprentissage de l'écriture et la lecture qui posait d'énormes problèmes à certains apprenants se sont davantage aggravés avec les mesures de restriction engendrées par le confinement, ce qui a provoqué une dénaturation des habitudes scolaires. L'école à la radio ou à la télévision n'a pas suscité tant d'engouement chez les apprenants. Devant la télévision, ils préféraient les films, les dessins animés et autres séries au téléenseignement. Certaines autorités africaines ont encouragé des initiatives pouvant favoriser l'apprentissage. « La mutation engendrée par le développement constant d'Internet et des nouveaux médias » (Stiegler, 2008, p. xi), a conduit à l'organisation de l'école à la radio, à la télévision, etc. et donc d'un enseignement à distance, signe d'adaptation au contexte sanitaire. La radio est donc le medium le plus repandu. La plupart de temps, elle émet sur les ondes courtes. Il est donc difficile de capter les chaines locales dans beaucoup d'endroits. Les apprenants des zones rurales ont éprouvé d'énormes difficultés pour s'adapter à ce nouvel ordre d'enseignement. Ils sont d'office exclus du téléenseignement. Par ailleurs, les réseaux sociaux, les plateformes numériques, etc. ne sont favorables qu'aux milieux urbains et à certaines catégories qui ont un accès facile à l'Internet.

La majeure difficulté a été l'adaptation de ce dispositif pédagogique au niveau primaire. Les apprenants ne disposant ni d'un téléphone pour l'interaction ni d'un compte des réseaux sociaux. Pour les rares fois qu'ils pouvaient interagir, c'est par le truchement des parents. Ceci a introduit progressivement l'idée d'occuper clandestinement les apprenants en présentiel à condition que les parents en payent les frais. Pour résoudre le problème, un téléenseignement a été organisé en faveur des élèves finissants du primaire et du secondaire. Le téléenseignement a été organisé à leur attention pour la finalisation du programme des cours en vue de l'évaluation nationale.

Les exigences technologiques et la situation géographique des écoles n'ont pas favorisé un téléenseignement atteignant toutes les couches auxquelles il était destiné. Comme il était centralisé, on a assisté à un réductionnisme au niveau des écoles et des enseignants. Si le téléenseignement est toujours centralisé, il y a un grand danger. Les pandémies sont aussi imprévisibles, il faudra, comme l'écrivent _Cattacin *et al.* (2020, p. 16), « la création d'un système de surveillance sanitaire et épidémiologique mondial » et de celui d'un enseignement en ligne faisant respecter la distanciation sociale,

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

luttant contre le rassemblement. Avec la maladie à coronavirus, il faut réinventer nos écoles, les États doivent faire face à la crise multisectorielle (économique, sanitaire, scolaire) provoquée par le SARS-COV-2 en investissant davantage dans le système éducatif.

L'introduction de l'enseignement virtuel dans le système éducatif congolais suscite des enthousiasmes, des incertitudes, des doutes, des questions, etc. Considéré comme première expérience dans les Universités privées qui l'ont pratiqué, l'enseignement en ligne leur a facilité la continuité des cours pendant l'interdiction des rassemblements. Il a contribué efficacement au respect de la distanciation sociale. Ces Universités invitent les professeurs d'ailleurs. En plus de payer leurs prestations, elles assurent leur transport aller-retour, leur séjour et leur restauration, etc. Les professeurs sont épargnés des déplacements à longue distance et des éventuels accidents quoique certains désirent découvrir des nouveaux milieux.

L'enseignement virtuel pose énormément un problème aux enseignements techniques. Les manipulations dans les laboratoires et ateliers n'y sont pas encore intégrées en RD Congo. Les laboratoires posent énormément problèmes. Il faut recourir aux privés. Le confinement n'autorise pas un accès facile à ces lieux des travaux pratiques. Comment étudier en médecine, en polytechnique, en sciences, etc. sans laboratoire ?

Pendant le confinement, l'enseignement télévisuel a été annoncé en RD Congo. Mais l'impréparation de ses acteurs, de ses bénéficiaires constitue un problème majeur dans l'application réussie de ce nouveau système pédagogique. Le manque des outils technologiques, l'irrégularité dans la fourniture de l'énergie électrique, l'absence de la connexion Internet à haut débit, la précarité des parents, la majorité d'écoles rurales, etc. n'en constitue pas moins un autre. Ce système d'un enseignement télévisuel est inadapté de sorte que la participation soit faible.

Il fallait trouver une autre manière d'enseigner. Les enseignants ont repris clandestinement l'enseignement en présentiel en faveur des apprenants finissants des cycles primaire et secondaire. Ils ont alors enseigné et les apprenants ont appris autrement. Ne se conformant pas au confinement, les écoles s'étaient organisées autrement. Elles avaient repris à l'insu du gouvernement les enseignements pour terminer les matières prévues au programme des classes terminales des cycles primaire et secondaire. Cela a été fait avec enthousiasme et a renforcé les compétences des bénéficiaires. Elle leur a évité le désœuvrement et autres tares. Cette manière d'enseigner et d'apprendre autrement s'était réalisée grâce à l'École clandestine. Pour œuvrer sereinement, les organisateurs devraient donner des pots de vin aux agents chargés du suivi du respect de la fermeture des Écoles.

L'éducation est un processus facilitant l'homme à accéder à la formation qui le conduit vers son accomplissement. Elle se rapporte à la transmission des connaissances à travers la formation que les enseignants fournissent aux jeunes apprenants. Elle se rapporte également à la tâche spécifique des structures éducatives (écoles, universités). Si le système éducatif est perturbé et dédaigné alors le développement dynamique conduisant à la formation d'une personne humaine dotée des connaissances, des qualités morales et sociales, héritage des générations passées, devient difficile à réaliser.

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

Références bibliographiques

Cattacin, Sandro ; Ricciardi, Toni ; Gamba, Fiorenza ; Nardone, Marco (2020), « _En guise d'introduction : Qu'arrive-t-il à nos sociétés ? », In Gamba, Fiorenza ; Nardone, Marco ; Ricciardi, Toni ; Cattacin, Sandra (dir.), COVID-19 : Le regard des sciences sociales, Seismo, Genève, 2020, p. 15-28.

Firode, Alain, *Empirisme et pédagogie à l'époque des Lumières. La pensée éducative de Condillac en débat*, L'Harmattan, Paris, 2015.

Legros, Denis ; Maître De Pembroke, Emmanuel ; Tabli, Assia (2002), « Les théories de l'apprentissage et les systèmes multimédias », In Legros, Denis ; Crinon, Jacques (dir.), *Psychologie des apprentissages et multimédias*, Armand Colin, Paris, p. 23-62.

Maritain, Jacques, *Pour une philosophie de l'éducation*, Parole & Silence, Genève et Zurich, 2012.

Stiegler, Bernard, *La télécratie contre la démocratie. Lettre ouverte aux représentants politiques*, Flammarion, Paris, 2008.

Wolton, Dominique, *Internet, et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Flammarion, Paris, 2000.

Kalubi, Augustin (2020), *Covid-19, un défi pour l'enseignement, in Congo-Afrique*, http://cepasox.cluster028.hosting.ovh.net/articles-du-ca-n546 (consulté le 17 juillet 2020).

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250